

Fiche Contact Entreprise 2026 - 2027

Classe : 1^{ère} Pro TCVA - Stage 3 – Découverte des circuits courts ou directs

La fiche contact entreprise doit être complétée et retournée à la MFR
afin d'établir la convention de stage.

☐ Visa du formateur :

L'ENTREPRISE de Stage	
Nom de l'Entreprise :	
Représentée par :	Fonction :
Activité de l'entreprise :	
Adresse :	
CP :	Ville :
Tél :	E-Mail :
Nom du tuteur :	
Tél :	Portable :
E-Mail :	
Lieu de stage (si différent) :	
Adresse :	

L'Entreprise, ci-dessus, s'engage à recevoir en stage le jeune :

LE STAGIAIRE	
(NOM & Prénom du jeune) :	
Date de Naissance :	Classe :
Responsable de classe du suivi du jeune à la MFR :	

Pendant les périodes de stage suivantes :

17	26/04/2027	01/05/2027	MFR	
18	03/05/2027	08/05/2027	Stage Découverte des circuits courts ou directs	
19	10/05/2027	15/05/2027	Stage Découverte des circuits courts ou directs	
20	17/05/2027	22/05/2027	Stage Découverte des circuits courts ou directs	
21	24/05/2027	29/05/2027	MFR	
22	31/05/2027	05/06/2027	Stage Découverte des circuits courts ou directs	
23	07/06/2027	12/06/2027	Stage Découverte des circuits courts ou directs	
24	14/06/2027	19/06/2027	MFR	
25	21/06/2027	26/06/2027	Stage Découverte des circuits courts ou directs	
26	28/06/2027	03/07/2027	Stage Découverte des circuits courts ou directs	
27	05/07/2027	12/07/2027	Vacances	Vacances

Dispositions d'ordre financières

Hébergement	Le stagiaire pourra bénéficier d'un hébergement pendant le stage	OUI	NON
Restauration	Le stagiaire sera nourri par l'entreprise	OUI	NON
Transport	Le stagiaire aura accès à la prise en charge des frais de transport prévus à l'article L. 3261-2 du code du travail	OUI	NON
Accès aux activités	Le stagiaire aura accès aux activités sociales et culturelles de l'organisme	OUI	NON

sociales et culturelles	d'accueil		
Gratification	L'organisme d'accueil prévoit de verser une gratification pour les périodes de formation en milieu professionnel	OUI	NON
Nom de l'assureur de l'entrepriseN° de contrat.....			

Objectifs de la période de formation en milieu professionnel:

- Etre capable d'accueillir les clients, de les renseigner en mettant en pratique les techniques de vente
- Etre capable de fidéliser les clients, de conclure les ventes
- Maîtriser la réception de marchandise et la gestion de la démarque
- Connaître les méthodes d'inventaires, de fixation des prix

Principales tâches et activités confiées au stagiaire

-
-
-

Les obligations du chef d'entreprise sont notamment de :

- Présenter au stagiaire l'évaluation des risques propres à son entreprise et commenter de manière pédagogique avec lui, les risques auxquels il est susceptible d'être exposé et les mesures prises pour y remédier ;
- Diriger et contrôler le stagiaire dans ses activités par la désignation d'un maître de stage chargé d'assurer ce suivi ;
- Faire accomplir au stagiaire des travaux correspondant à la fois à ses aptitudes, aux objectifs du stage et à la progression pédagogique du stagiaire.
- Si ces travaux incluent une utilisation de matériel, indiquer le type de matériel et ses conditions d'utilisation (encadrement, port d'équipements de protection individuelle, formation...). Le chef d'entreprise doit faire utiliser uniquement des matériels conformes à la réglementation,
- Permettre au stagiaire de préparer son rapport, en lui accordant le temps nécessaire.

Au cours de ce stage d'initiation l'élève ne peut en aucun cas réaliser les travaux visés aux articles D. 4153-16 à D.4153-38 du code du travail ni effectuer ceux visés aux articles R.4153-50 à R.4153-52 du code du travail.

HORAIRES CONVENUS :

La durée du stage doit être **de 35 H maximum par semaine**.

Les stages ne sont pas autorisés les jours fériés.

Le repos hebdomadaires doit être de **deux jours consécutifs** dont le dimanche.

Au-delà de 4 h 30 de travail quotidien, les élèves mineurs doivent bénéficier **d'une pause d'au moins 30 minutes**.

Horaires du jeune :

JOURS	MATIN		APRES MIDI		Total par jour
Lundi	De	à	De	à	
Mardi	De	à	De	à	
Mercredi	De	à	De	à	
Jeudi	De	à	De	à	
Vendredi	De	à	De	à	
Samedi	De	à	De	à	
Total Hebdomadaire					

L'exemplaire est à retourner à la MFR, afin d'établir les conventions en 3 exemplaires.

A :Le :

Signature et cachet de l'entreprise : Signature du Responsable légal : Signature du stagiaire :